

## **Assemblée générale Association d'EURE et LOIR NATURE**

**Samedi 17 Mars 2018 à Senonches**

### Rapport moral du Président Michel COHU

Avant d'ouvrir nos travaux de ce jour, je voudrais saluer toutes les personnalités qui nous font l'honneur d'assister à notre assemblée générale.

Monsieur le Maire de Senonches, cher Xavier, nous vous remercions de nous accueillir dans votre ville, dans ce château dont la restauration parfaitement réussie lui a donné un éclat particulier, tant dans son respect de ce qu'il nous apprend du passé de votre ville que de sa nouvelle destination culturelle, notamment axée sur la connaissance de l'environnement.

Madame la conseillère régionale, vous accompagnez et soutenez nos démarches. Nous avons toujours plaisir à vous rencontrer pour signer, comme encore récemment, les chartes objectif zéro pesticide, avec maintenant près de soixante communes dans notre département.

Madame le Maire de Bérrou-la-Mulotière, Messieurs les Maires de Luisant et de Margon, Madame et Messieurs les représentants de Champhol, de Lèves et de Mainvilliers.

Outre le fait que vous représentiez vos communes respectives signataires de cette charte, vous êtes les témoins de ce que nous pouvons réaliser collectivement dans le domaine de l'environnement en conciliant mieux être, en terme de santé notamment, et préservation de la qualité environnementale dans la déclinaison de projets d'accompagnement et d'aménagement, ce que nous avons plaisir à souligner.

Il m'est agréable, Monsieur le Président de la Fédération de Pêche, de souligner combien est importante votre démarche de préservation et de protection des milieux aquatiques. Démarche, qui bien souvent vous met en situation d'alerte sur la qualité des eaux des rivières dont on sait combien elles sont impactées trop souvent par des pollutions de toutes natures.

Vos démarches respectives, par l'action et l'exemple, participent à faire progresser cette nécessaire prise de conscience qu'il faut apporter des réponses collectives aux enjeux qui sont ceux, notamment, d'une réappropriation de la qualité de notre environnement dans toutes ses déclinaisons.

Je voudrais maintenant exprimer mes remerciements envers vous toutes et tous membres de notre association. Vous les adhérents actifs de la défense et de la préservation de l'environnement qui formez un des deux piliers sur lesquels reposent notre association, l'autre étant constitué, vous le savez, de l'équipe des salariés animée actuellement par notre Directeur Jean-Pierre Barnagaud.

Je dis actuellement, car l'horloge de la vie marquant les décennies pour celui qui aura passé une vingtaine d'année dans cette fonction, c'est après l'assemblée générale de l'année prochaine qu'il prendra, avec son épouse, la direction d'une région que l'on dit plus ensoleillée que l'Eure et Loir, pour une retraite bien méritée et certainement encore très active.

Nous avons déjà désigné celle qui reprendra la tête de l'équipe et en deviendra l'animatrice, pilote et gestionnaire, afin qu'elle puisse pendant l'année en cours prendre en binôme avec notre Directeur, toute la mesure de la fonction, au-delà de son expérience professionnelle reconnue et unanimement appréciée.

J'ai donc le plaisir de vous présenter Eva Cheramy, qui deviendra dès la fin de l'assemblée générale de ce jour Directrice-adjointe de notre association.

Beaucoup d'entre- vous, je devrais dire tout le monde dans le milieu associatif environnemental, connaît Eva, qui a montré depuis son arrivée à Eure et Loir Nature, à l'instar de tous nos salariés, le sérieux nécessaire pour que nous réussissions ensemble à créer les dynamiques de réussite et d'affirmation de notre association.

Pour accompagner notre future Directrice, il nous est apparu nécessaire de revoir notre organisation interne en donnant plus de souplesse et d'homogénéité dans le fonctionnement de nos commissions internes.

Nous avons donc réduit le nombre de nos commissions qui maintenant au nombre de deux, au lieu de quatre auparavant, sont à même d'ouvrir vers plus

de participation, et de faciliter également les échanges d'informations, évitant de fait un fonctionnement en tuyaux d'orgues peu propice à la communication partagée.

L'une dénommée Nature/Environnement regroupera le patrimoine naturel et les dossiers eau/énergies/déchets/air et transports.

La seconde traitera plus spécifiquement de la communication et de l'animation sous l'acronyme COMANI.

Il est parfois difficile d'être suffisamment disponible pour participer à ces commissions, mais nous savons aussi qu'adhérer voulant dire agir, elles constituent des espaces de dialogues utiles à la construction et à l'expression de notre démarche associative.

Alors, nous comptons sur vous pour que notre association garde toute sa richesse d'analyse et reste force de propositions à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et de demain dans la défense de l'environnement.

Dans le domaine environnemental, les enjeux de demain se dessinent déjà et dépassent parfois notre sphère départementale. Ils n'en sont pas moins porteurs de fortes interrogations et demandent que nous y portions une attention particulière.

La création de l'agence régionale de la biodiversité à laquelle la région Centre-Val de Loire a ajouté un petit « e » pour environnement n'est pas encore complètement finalisée. Sa construction se poursuit, après que ce soient tenus deux séminaires de travail participatif pendant l'année qui vient de s'écouler.

Ces travaux devraient trouver leur aboutissement dans les mois qui viennent, la période du printemps ayant été évoquée.

En termes de gouvernance serait mis en place auprès de cette agence un établissement public de coopération environnementale (EPCE) qui ouvrira la possibilité d'associer la sphère Etat, la Région, les collectivités et le réseau associatif.

Deux instances qui dans leur complémentarité devraient permettre de mieux cerner les problématiques liées à la préservation de la biodiversité.

Sans entrer dans le détail, nous pouvons rappeler qu'il s'agit de mettre en avant la diversité et les spécificités naturelles de la région en termes de biodiversité, d'écosystèmes et de paysages, y compris la préservation de la biodiversité urbaine.

Pour ce faire il appartiendra à l'agence de mettre en place une stratégie d'actions pluri-partenariales en privilégiant les projets d'intérêt général, ce qui peut intéresser toutes les communes ou collectivités comme celles que vous représentez Mesdames et Messieurs les Maires.

Au delà de l'idée, resteront à mettre en place des actions concrètes sur les continuités écologiques, dans l'esprit des trames verte et bleue et sur des actions appliquées en agriculture pour la préservation de la biodiversité.

Dans cet esprit, les espaces d'inculture que sont les carrières, les friches industrielles les espaces paysagers des zones industrielles par exemple qui peuvent abriter une biodiversité intéressante, voire remarquable doivent faire l'objet d'opération de sauvegarde, de réhabilitation des sites après exploitation ou de valorisation de la biodiversité.

Cela s'est fait dans notre département et je me dois de souligner, Monsieur le Maire de Margon, qu'en liaison, avec la ville de Nogent-le-Rotrou, vous avez été dans ce domaine particulier un précurseur en réaménageant les anciennes carrières d'extraction situées dans votre commune, avec le concours efficace de l'exploitant, la STAR initialement, devenu maintenant le groupe Pigeon.

Cette exploitation touche à sa fin et nous pouvons mesurer l'intérêt de cette réalisation, sachant qu'Eure et Loir Nature, depuis l'origine, s'est investie dans ce projet, tout comme la Fédération des Pêcheurs.

En simple rappel, qui se souvient maintenant que le lit de la rivière « La Cloche » a été détourné de son emplacement initial pour permettre l'extraction dans cette zone, zone redevenue presque sauvage et riche de biodiversité.

Il restera à suivre, en terme de gestion cet ensemble, où devront cohabiter espaces de détente, espaces de jeux, espaces protégés et d'observations dans une complémentarité partagée et respectée et l'inscrire dans le temps.

L'actualité récente nous renvoie à la problématique de la production d'électricité à partir de la filière du nucléaire.

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre : ce débat binaire, ainsi posé, n'ayant aucune chance de générer de réponses satisfaisantes.

Par contre il faut s'interroger sur les capacités que notre pays peut mettre en œuvre pour faire en sorte de diminuer le recours à ce genre de production dont on mesure, dans un parc vieillissant, les potentiels dangers.

Les réponses sont connues, allant des économies de toutes natures et du développement des énergies renouvelables, dont on sait qu'actuellement elles ne peuvent répondre aux besoins qui sont les nôtres.

Des politiques dynamiques doivent donc être initiées et mises en place. Politiques d'accompagnements sous tendues par une réelle volonté de ne pas renouveler le parc nucléaire dans son intégralité, mais de le diminuer d'une manière significative dans les décennies qui viennent.

Le chantier de grand carénage qui a pour but de prolonger le fonctionnement des centrales actuelles n'est qu'une phase transitoire. Il ne faudrait pas qu'il serve de prétexte pour laisser accroire que toutes les centrales sont nécessaires et doivent être renouvelées... dans les trente ans qui viennent.

Ce serait l'affirmation d'un état de fait et la négation de l'esprit démocratique où seul l'économique prime au détriment de tout autre considération ne serait-ce qu'environnementale, voire sociale.

Au-delà se posent d'autres questions autrement plus préoccupantes avant que de penser à cette éventuelle reconduction du parc nucléaire.

Et là aussi l'actualité rejoint ce que nous disions depuis des années sans être écoutés encore moins entendus.

Déconstruire plusieurs dizaines de centrales demande de mettre en œuvre des techniques éprouvées et maîtrisées, ce qui reste à organiser, comment et avec quels moyens, quand on mesure l'ampleur des chantiers à réaliser.

Pire, que faire des matériaux contaminés pour des siècles. A ce jour aucune réponse satisfaisante n'est avancée et nous ne sommes qu'au début de

recherche de solution alors que déjà de toutes parts s'élèvent des voix pour dénoncer ce manque d'anticipation et de réponses partagées.

Avant donc de poursuivre dans cette voie du tout ou rien, il serait judicieux pour les décideurs de répondre à ces interrogations, qui à l'évidence, impacteront inévitablement les choix à venir.

Nous aurons à nous investir dans ces grands débats qui ne manqueront pas de s'ouvrir tant les enjeux sont importants.

De même devons-nous rester vigilants sur les conséquences du réchauffement climatique, sur le développement des structures de transport, certes nécessaire, mais en soutenant que le ferroviaire ne peut être ignoré, privilégiant de fait le développement routier, ce qui participe très largement à obérer les objectifs fixés dans les accords des COP21 ,22 et 23.

Vous le savez, nous avons prévu cette année de réaliser ce que nous appelons « La semaine de l'arbre ». Il s'agit, en partenariat avec d'autres structures, communes ou collectivités, d'initier des projets sur le thème de l'arbre.

Projets qui peuvent se décliner par des conférences, des animations, des plantations, des photos, des découvertes ou autres, les choix en étant laissés à chaque instance participante.

L'idée étant de mettre en synergie toutes les initiatives, qui dans ce domaine sont nombreuses, et de les faire connaître et partager par le plus grand nombre.

Des contacts ont déjà été pris et nous entrons dans la phase active de ce dossier que nous vous demanderons de porter tous ensemble, notre association se devant d'en assurer le pilotage et de contribuer à sa pleine réussite.

Pour l'année 2019, nous organiserons également un colloque sur l'eau. Il aura pour objectif d'associer tous les acteurs publics et privés pour qu'ils puissent échanger sur cette problématique forte en regard du réchauffement climatique et des besoins à venir liés notamment à l'explosion démographique planétaire à venir.

Nous vous solliciterons pour y participer.

Il me reste à conclure ce rapport qui ne met en exergue que quelques points de notre démarche et ouvre des questionnements sur lesquels nous devons porter nos réflexions.

Notre démarche, notre combat dans le sens appropriation des problématiques environnementales ne s'arrête pas. Ils doivent être soutenus et s'inscrire dans la continuité.

Depuis des décennies, nous dénonçons ce qui de notre point de vue et de nos analyses, est néfaste pour la santé humaine mais aussi pour tout le monde vivant que constitue la biodiversité.

Nous savons que notre démarche s'inscrit dans le temps, parce-qu'il nous faut travailler sur les consciences et le devenir qui conditionnent les comportements.

Il y a quelques années, lors d'une conversation, je me suis entendu répondre : « Vous les défenseurs de la nature êtes des utopistes ». J'écris défenseurs de la nature mais en réalité le terme employé était celui « d'écolo » qui dans la bouche de mon interlocuteur prenait un sens quelque peu péjoratif.

Que lui répondre sinon cette citation de Victor Hugo « *L'utopie est la vérité de demain* ».